

## QUELLES RESSOURCES CONSULTER AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ?

Les commémorations de la Première Guerre mondiale revêtent dans le Territoire de Belfort une dimension symbolique particulièrement forte. Ce département n'est-il pas né de la guerre franco-allemande de 1870-1871 ? Un territoire dont l'identité est marquée, à la Belle Époque, par la présence d'une proche frontière. Lorsqu'éclate, au cours de l'été 1914, la conflagration européenne, le département se trouve en première ligne : les deux premiers morts, un Français et un Allemand, tombent à Joncherey le 2 août 1914 et la guerre bouleverse la vie quotidienne des habitants : proximité des combats, usines mises au service de l'industrie de guerre, pénuries, présence des troupes françaises et étrangères... Cette histoire a été mise en valeur au travers de l'exposition *1914-1918. Le Territoire de Belfort dans la Grande Guerre* et des publications réalisées par les Archives départementales.

Mais à l'heure d'internet et des recherches en ligne, quel intérêt y a-t-il à publier, sous forme papier, un guide d'orientation dans les sources de la Première Guerre mondiale ? Les Archives départementales du Territoire de Belfort offrent aux chercheurs la matière première permettant de mieux comprendre les années de guerre. Aux côtés des sources les plus connues et exploitées (ressources généalogiques, registres militaires désormais en ligne, presse), elles conservent également d'autres ressources, méconnues ou négligées. L'historien est habitué à utiliser les archives administratives, produites par les services de l'État et témoignant du domaine d'intervention de plus en plus large de la puissance publique en périodes de guerre (préparer la guerre, faire face aux conséquences des bombardements, mais aussi assurer le maintien de l'activité économique et de la vie civile). Quant aux archives des communes, elles offrent une lecture de l'histoire au travers d'un prisme plus fin, mettant en valeur des structures locales nées de la guerre (hôpitaux militaires, terrains d'aviation, nécropoles). Enfin, les archives privées offrent un témoignage particulier, plus personnel et engagé que ne peuvent l'être les sources d'origine publique. Puisse cet outil de travail permettre de faire dialoguer ces sources et d'écrire une histoire de la Grande Guerre à plusieurs voix.

Florian Bouquet

Président du Département du Territoire de Belfort

Marie-Claude Chitry-Clerc

Vice-présidente chargée de la culture, du tourisme et de l'environnement



## UN OUTIL D'AIDE À LA RECHERCHE HISTORIQUE

Le Territoire de Belfort est né de la défaite consécutive à la guerre franco-prussienne de 1870. À la suite du siège de la ville et de la résistance héroïque incarnée par le colonel Denfert-Rochereau, un territoire spécifique se crée autour de la place forte de Belfort, qui constitue désormais une zone de frontière avec l'Allemagne et un lieu de concentration potentiel de troupes en cas de conflit armé. Lorsqu'entre en vigueur l'ordre de mobilisation générale le 2 août 1914, Belfort et son territoire vont se trouver une nouvelle fois en première ligne d'un conflit franco-allemand dont dépend le sort de l'Alsace-Lorraine toute proche.

L'année 2014 a marqué l'ouverture d'un cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Cette commémoration constitue un moment privilégié pour la transmission de la mémoire de la Grande Guerre : partout des travaux de recherche et des actions à caractère mémoriel, culturel, ou pédagogique sont menés. En complément des manifestations qu'elles organisent dans ce contexte (exposition et publications ayant fait l'objet d'une labellisation par la Mission du Centenaire 1914-1918), les Archives départementales ont souhaité offrir à leurs lecteurs un outil, à la fois historique et méthodologique, destiné à faciliter l'accès à l'ensemble des ressources sur la Première Guerre mondiale disponibles. À l'heure d'internet et des portails documentaires, le choix a été fait de ne pas se limiter à la diffusion de listes de cotes d'archives répondant à des sujets de recherche précis et limitatifs — le portail de recherche en ligne des archives permet aisément cela —, mais d'offrir un guide facilitant le travail du chercheur en l'orientant vers des ressources alternatives et jusque-là peu exploitées par les chercheurs (archives privées, fonds communaux).

### **Cet outil d'aide à la recherche historique a une triple ambition :**

Présenter les sources sur la Première Guerre mondiale conservées aux Archives départementales du Territoire de Belfort. Ces sources peuvent être écrites ou iconographiques et évoquent tous les aspects du conflit. Concernant la chronologie, le choix a été fait d'intégrer au présent ouvrage la préparation militaire et la mémoire du conflit ; certaines références pourront être antérieures ou postérieures à la guerre.

Replacer ces sources dans leur contexte historique d'élaboration au travers d'introductions à caractère historique en tête de chacun des chapitres.

Proposer une sélection de sources complémentaires conservées dans d'autres services d'archives en France comme à l'étranger.

Ce guide présente un état des sources sur la Première Guerre mondiale aux Archives départementales à la date de publication de cet ouvrage. Il donne une orientation dans les fonds et ne se veut nullement exhaustif ; puisse-t-il ouvrir des horizons nouveaux à la recherche historique locale et être à l'origine de publications originales !



<b>LES INCONTOURNABLES</b>	7
<b>Éléments de bibliographie</b>	7
La guerre et les Belfortains	7
La mémoire du conflit	7
<b>Mémoires, publications contemporaines des événements</b>	8
Les opérations militaires dans le Territoire de Belfort	8
La mémoire de la guerre	8
<b>LES TÉMOINS DE LA GRANDE GUERRE</b>	11
Pierre Jaminet : de l'Alsace au front d'Orient	11
Le fonds Lucien Edmond	12
Les Éphémérides de Louis Herbelin	12
Cartes postales numérisées et correspondance de guerre	12
<b>LES OPÉRATIONS MILITAIRES</b>	13
<b>La guerre dans le Territoire de Belfort</b>	13
La mobilisation des troupes	13
La mise en place de la ligne de front	16
Les batailles	16
Aviation et bombardements	17
Les troupes étrangères	19
<b>Les Belfortains en guerre</b>	22
La première victime : le caporal Peugeot	22
Les régiments	22
<b>L'IMPACT DE LA GUERRE SUR LES POPULATIONS CIVILES</b>	25
<b>Vivre avec la guerre</b>	25
Le cantonnement et son impact sur le territoire	25
L'évacuation des bouches inutiles	27
La circulation des personnes	27
La mise en place du rationnement et du ravitaillement	28
<b>La participation des civils à l'effort de guerre</b>	29
Les grands emprunts	29
La production de guerre	32
Le soutien aux soldats	34
<b>Les dommages de guerre</b>	34
La transformation des paysages	34
Les frontières	36
Destruction et création de voies de communication	37
<b>LES CONSÉQUENCES DE LA GRANDE GUERRE</b>	38
<b>Les conséquences économiques</b>	38
La mise sous séquestre des entreprises ennemies	38
Les bénéfices de guerre	38
<b>Les conséquences humaines</b>	38
Les pertes humaines	38
Les prisonniers de guerre en France et leur emploi dans la reconstruction	39
La création de foyers des victimes de guerre	40
L'assistance aux familles des victimes	40
<b>La mémoire de la Grande Guerre</b>	41
Les monuments aux morts, cimetières et le transfert des corps	41
Les commémorations de l'immédiat après-guerre	47



ill. 1 - Soldats chargeant un chariot de bois, été 1916, fonds Jaminet, 24 Fi 38/06.

## LES INCONTOURNABLES

### Éléments de bibliographie

---

L'histoire du premier conflit mondial a déjà fait l'objet de nombreuses publications, dont on ne rappellera que les principales (la cote de rangement de ces ouvrages aux Archives départementales est indiquée entre parenthèses). Cette bibliographie pourra être complétée à partir du portail de recherches des Archives départementales.

#### La guerre et les Belfortains

*1914-1918. Le Territoire de Belfort dans la Grande Guerre*, Conseil général du Territoire de Belfort (Archives départementales), Belfort, 2014, 49 p. (INV90/6/22).

*Août 1914-novembre 1918, l'enfer de la guerre*, Conseil général du Territoire de Belfort (Archives départementales), Belfort, 1998, 65 p. (INV 90/5).

*Belfort ancien arrondissement du Haut-Rhin annexé et la reconquête des provinces perdues : Alsace, Lorraine*, *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 105, éd. SBE, 2015, 272 p. (P 32).

*Un Belfortain sur le front d'Orient, Pierre Jaminet, carnet et photographies*, Conseil général du Territoire de Belfort (Archives départementales), Belfort, novembre 2013, 64 p. (INV 90/6/20).

*Cœuvatte Suarcinne Vendeline*, Numéro spécial Centenaire 1914-1918 dans le Sundgau belfortain, *Bulletin* n° 8, éd. CSV, février 2014, 242 p. (P 1099).

*Le mensonge du 3 août*, éd. librairie Payot, Paris, 1917 (B 155).

*La vie quotidienne à Belfort durant la Grande Guerre, Belfort*, Ville de Belfort (Archives municipales), Belfort, novembre 2008, 23 p. (INV 90/6/19).

Ehret, Thierry, « *Belfort sous la menace de l'artillerie allemande* », 1916-1945, dans *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, Belfort, 2001, p. 89-138 (P 32).

Glötz, Marc, *À la veille de la Première Guerre mondiale à Joncherey : Le destin tragique du caporal Peugeot et du sous-lieutenant Mayer*, Commune de Joncherey, Joncherey, 2012, 40 p. (42 D 7).

Sellier, François, *Un village à la frontière de la Grande Guerre*, France Région, 1987, 256 p. (B 1178).

Tatu, Laurent et Tamborini, Jean-Christophe, *La Grande Guerre dans le Territoire de Belfort*, éd. Coprur, Strasbourg, 2005, 131 p. (7 US 30).

Vacelet, Marie-Antoinette, *Le Territoire de Belfort dans la Grande Guerre*, éd. service éducatif des Archives départementales du Territoire de Belfort, Belfort, 1984 (7 US 90/8).

## La mémoire du conflit

*14 juillet 1919, Fêtes de la victoire*, éd. Le Deley, Paris. (42 D 14).

*Hommage à Pégoud*, éd. Le Souvenir français, 1982. (116 D 19).

Charbonnier, Julie, *Les monuments aux morts de Belfort pour la Guerre de 1914-1918*, 2001 (172 J 3).

Siffert, Nicole et Coat, Paul, *Les monuments aux morts du Territoire de Belfort*, Do Bentziger Éditeur, 2001 (7 US 24).

## Mémoires, publications contemporaines des événements

---

### Les opérations militaires dans le Territoire de Belfort

Charpentier-Page, *52 mois de guerre à Belfort, 1914-1918*, 1920, 44 p. (D194).

Joquet, A. (Commandant), *De la trouée de Belfort à Mulhouse (août 1914)*, 1932. (A 75).

Rouquerol, *La brigade active de Belfort en Haute-Alsace septembre 1914*, 1919, 46 p. (D 54).

Thévenet, Général, *La place de Belfort et la pénétration française dans le Sud de l'Alsace en 1914*, éd. Berger-Levrault, 1919, 134 p. (A 170).

### La mémoire de la guerre

*Les responsabilités de la Guerre*, discours prononcé par M. Raymond Poincaré le 16 juillet 1922 à l'inauguration du monument élevé à Joncherey à la mémoire du Caporal Peugeot, 1922, 42 p. (D 1191).

Buffetaut, Yves, *Votre ancêtre dans la Grande Guerre*, Ysec, Louviers, 2000, 255 p. (B 2430).

Droz, A. *Avec les régiments de Belfort et de Franche-Comté août/septembre 1914*, De l'Alsace française, 1931, 36 p. (D 515).

Herbelin, Louis, *Éphémérides belfortaines de la guerre 1914-1918*, dans *Revue d'Alsace*, 1924-1935 (B 748/1-3).

La presse locale constitue l'un des principaux vecteurs d'opinion publique à la veille de la Grande Guerre. Le journal le plus lu à Belfort est celui du Bloc des gauches, portant le nom La Frontière. Les Archives départementales conservent les exemplaires de l'imprimerie de 1914 à 1918, c'est-à-dire les exemplaires des journaux visés par la censure des autorités militaires avec les coupures à effectuer, ainsi que l'exemplaire censuré mis en vente. Rival de La Frontière, L'Alsace (au titre évocateur) est le journal des milieux conservateurs et catholiques, créé en 1903 par l'industriel Louis Viellard. On peut citer l'apparition en 1913 d'un journal socialiste nommé Germinal, visant un public populaire d'ouvriers et de paysans.







ill. 3 - Carte postale de Marcel Grélat à sa famille, août 1915. Fonds Grélat, 1 Num 71.

## LES TÉMOINS DE LA GRANDE GUERRE

Parmi les fonds privés confiés aux Archives départementales du Territoire de Belfort, quelques-uns concernent directement le premier conflit mondial : fonds photographiques témoignant de l'expérience de combattants ou de la vie quotidienne à l'arrière du front, carnets et mémoires rédigés tout au long de la guerre, apportant sur les événements un point de vue plus personnel, plus engagé, complémentaire de celui de l'administration consigné dans les archives publiques.

### Pierre Jaminet : de l'Alsace au front d'Orient

---

Mobilisé le 2 août 1914 à Besançon, Pierre Jaminet est envoyé d'abord sur le front d'Alsace. Il est le témoin des combats qui font rage dans le secteur de Burnhaupt et dans le Sundgau. Cantonné à Lachapelle, il y fait la rencontre de la fille du directeur de la brasserie, Anne-Marie Grisez, qui deviendra sa femme. En octobre 1915, la batterie d'artillerie de Pierre Jaminet prend la direction des Balkans dans le but de soutenir l'armée française d'Orient et la Serbie, en guerre contre la Bulgarie. Embarqué à Marseille, Jaminet arrive à Salonique le 26 octobre 1915 ; il prend part à la bataille de Monastir et ne retourne en France qu'en juin 1917, date à laquelle il est nommé instructeur à l'école d'artillerie de Fontainebleau.

Le fonds « Pierre Jaminet » (24 Fi), comporte des prises de vues effectuées entre 1915 et 1917 entre Salonique et Monastir (actuelle ville de Bitola) dans le cadre d'une campagne dans laquelle plusieurs régiments belfortains sont engagés (24 Fi 745 à 24 Fi 1092). Ce fonds photographique de Pierre Jaminet a été donné aux Archives départementales le 3 novembre 1993 par Pierre Braun, neveu de Pierre Jaminet. Il comporte 1581 photographies dont 1338 sur plaques de verre au format 6x9 cm, 244 tirages et 9 négatifs souples. La majorité du fonds est en noir et blanc mais on y trouve aussi 15 autochromes. Les clichés relatent les combats auxquels a pris part Pierre Jaminet, mais permettent également de découvrir la vie quotidienne d'un officier en campagne et les populations rencontrées. Ce témoignage photographique se poursuit jusque dans les années vingt. Le fonds comprend également quatre carnets manuscrits tenus par cet officier entre 1914 et 1919 ainsi que divers papiers personnels.

Le fonds Pierre Jaminet dispose d'un inventaire dactylographié consultable en salle de lecture ; il est librement communicable pour les tirages, reproductions et images numériques réalisés spécialement pour la consultation. Un catalogue intitulé *Un Belfortain sur le front d'Orient* a été publié par les Archives du Territoire de Belfort en novembre 2013.

Sur le fonds Jaminet, on consultera également deux mémoires de licence, proposant une retranscription partielle des carnets :

Vincent Breney, *Les carnets de Pierre Jaminet*, officier au 5<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, 2013, 25 p. (172 J 20).

Agathe Meunier, *Les carnets de Pierre Jaminet : témoignage d'un ancien combattant de la guerre de 1914-1918*, 2013, 59 p. (172 J 21).

## Le fonds Lucien Edmond (14 Fi)

---

Lucien Edmond (1847-1918) est né à Cernay, dans le Haut-Rhin. Son père étant pharmacien, il reprend la tradition familiale et fait ses études à Paris. Sa famille fait partie des optants ayant choisi la France après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne. Lucien s'installe dans le Territoire de Belfort en 1905 et adjoint à sa qualité de pharmacien le métier de photographe. Lucien Edmond a photographié, de 1905 à 1918, les événements qui se sont déroulés à Grandvillars. On retrouve naissances, fêtes religieuses et scolaires, maisons du village, distractions, mais aussi des portraits des habitants du village ou des militaires de passage (européens, coloniaux ou américains). Ces photographies sont entrées par don aux Archives départementales en 1985. Le fonds comprend 1968 négatifs sur plaques de verre.

Un inventaire dactylographié est consultable en salle de lecture.

## Les Éphémérides de Louis Herbelin

---

Louis Herbelin naît à Delle d'une famille belfortaine le 17 août 1848, et décède le 20 novembre 1923. En 1890, il entre à la Société belfortaine d'émulation et en devient secrétaire général en 1911. Il publie de nombreux écrits historiques dont un ensemble de *Biographies des anciens généraux du Territoire de Belfort* publiés dans les bulletins de la Société belfortaine d'émulation.

À la veille de la Première Guerre mondiale, il reprend la publication de la *Revue d'Alsace* et en prend la direction jusqu'en 1923. Tout au long du conflit, il demeure à Belfort et décide de tenir des notes relatant le quotidien des Belfortains jusqu'à l'armistice. Elles sont publiées de 1920 à 1935 dans la *Revue d'Alsace* sous la forme d'un feuilleton et portent pour titre : *Éphémérides belfortaines de la Guerre de 1914-1918*.

Les *Éphémérides belfortaines* peuvent être consultées sous la forme du manuscrit d'Herbelin (5 J Ms 22) ou dans la version imprimée par la *Revue d'Alsace* au cours des années 1920 (cette dernière version est toutefois plus succincte).

## Cartes postales numérisées et correspondance de guerre

---

Charles Guigon est un Montbéliardais, engagé volontaire dans la marine. Les Archives départementales ont acquis une copie numérique de sa correspondance entretenue avec sa famille depuis le front d'Orient (1 Num 70).

Ce fonds a fait l'objet d'une transcription intégrale par une étudiante strasbourgeoise : Marina Schwaller, *Transcription des cartes postales du fonds Charles Guigon, matelot torpilleur de la Première Guerre mondiale*, 2013-2014, 38 p. (172 J 21).

Fonds Grélat

Fonds de cartes postales constitué par la famille Grélat de Delle 1899-1934 (dont correspondance de guerre de Marcel Grélat adressée à sa famille), fonds numérisé.

## LES OPÉRATIONS MILITAIRES

### 3.1. La guerre dans le Territoire de Belfort

---

Depuis la signature du traité de Francfort, la frontière entre France et Allemagne est située à vingt kilomètres de Belfort et non plus sur le Rhin. Pour protéger celle-ci, on construit, entre 1875 et 1913, batteries, forts et casernes. Chaque année, Belfort fait l'objet d'inspections et de plans de mobilisation en cas de conflit.

En août 1914, le général Thévenet prend le commandement de la place de Belfort et applique le plan XVII. Il dispose de 70 000 hommes mobilisés. Afin de nourrir les soldats pendant trois mois, il fait acheminer 13 000 têtes de bétail, et, soucieux d'éviter le confinement des civils dans la ville en cas de siège, il ordonne leur évacuation.

L'armée s'organise : dans un premier temps, il convient de préparer la défense du front, stabilisé à trente kilomètres de la place forte ; dans un deuxième temps, il faut mobiliser les hommes en âge de combattre. À partir de 1915, alors que le front d'Alsace entre dans une guerre de position, plusieurs régiments belfortains sont débarqués à Salonique et engagés sur le front d'Orient. D'autres troupes viennent également en cantonnement à Belfort dans un secteur jugé calme.

#### La mobilisation des troupes

La mobilisation recouvre deux étapes. Il s'agit de regrouper les appelés en âge de partir à la guerre, mais également de recenser le matériel disponible dans les villes et susceptible d'être utile à l'armée (voitures, outils). Les premiers travaux de défense mobilisent pendant plusieurs mois les hommes les plus jeunes et les plus âgés. La mobilisation civile concerne en effet les hommes de 16 à 60 ans, et la mobilisation territoriale les hommes de 34 à 40 ans. Ces derniers sont placés à l'arrière du front et aménagent des positions. Ils forment l'ossature du camp retranché de Belfort lorsque le secteur devient calme fin 1914.

Les archives du bureau de la défense renseignent sur la préparation de la mobilisation (sous-série 1 M « Défense passive »). Ces documents concernent la réquisition des voies de communication à travers différents supports (correspondance, affiches, horaires), et traitent également des étrangers présents sur le territoire français lors de la mobilisation. On citera à titre d'exemple :

- 1 M 442 Réquisition des voies navigables, suspension du trafic civil : instructions, correspondance, affiches. 1912-1914
- 1 M 444 Étrangers en France lors de la mobilisation : instructions, affiches, formulaires. [s.d.]
- 1 M 501 Contrôle des voies navigables et des trains lors de la mobilisation : instructions, horaires. 1909-1937

Ces sources concernant la préparation de la guerre peuvent être également complétées par les documents formant la sous-série 2 H des archives communales (recensements des mules, chevaux et véhicules hippomobiles ainsi que de la production agricole).

La sous-série 1 R « Préparation militaire et recrutement » propose de nombreuses informations sur les classes mobilisées (recensement des Belfortains réfugiés dans d'autres départements, Alsaciens-Lorrains engagés volontaires, tableaux des classes, état-civil). Cette sous-série comprend en particulier les registres matricules militaires, qui renseignent la carrière militaire de tout soldat recruté dans le ressort du bureau militaire de Belfort (on rappellera que le ressort de celui-ci dépasse le Territoire de Belfort et comprend également une partie des départements du Doubs et de la Haute-Saône).

Apparu en 1867, ce registre renseigne pour chaque soldat recensé :

- les données d'état civil : nom, prénom, surnom, date et lieu de naissance, domicile, profession, mariage, divorce éventuel, enfants, nom et lieu de résidence des parents,
- le signalement : couleur des cheveux, des yeux, forme du nez et du visage, taille, signe particulier (ces informations donnent une bonne idée des traits physiques du soldat),
- des renseignements divers : brevet de conduite, prix de tirs, maîtrise d'un instrument de musique...
- le degré d'instruction : il est décrit par un chiffre de 0 à 5 (0 : ne sait ni lire, ni écrire ; 1 : sait lire seulement ; 2 : sait lire et écrire ; 3 : possède une instruction primaire ; 4 : a obtenu le brevet de l'instruction primaire ; 5 : bachelier, licencié ; X : instruction non vérifiée).

À ces informations s'ajoutent des renseignements sur les éventuelles infirmités et la nationalité (date de naturalisation par exemple). Le registre matricule permet de connaître les détails des services et des mutations diverses, le corps d'affectation du soldat, les campagnes menées, ainsi que des informations sur les blessures et les décorations obtenues. Les registres matricules apparaissent très utiles aux recherches généalogiques (car complémentaires de l'état-civil), mais permettent également des études prosopographiques portant sur une tranche de population homogène. Ils peuvent être consultés aux Archives départementales.

Le dépouillement des registres matricules militaires comporte toutefois certaines limites :

- le dossier d'un soldat engagé dans la marine nationale ou l'aéronautique navale se trouve conservé aux archives de sa région maritime d'origine,
- les dossiers individuels des officiers sont conservés au Service historique de la défense (SHD),
- la constitution des dossiers individuels des Alsaciens et Mosellans, conservés dans des séries spécifiques des Archives départementales du Bas-Rhin, du Haut-Rhin ou de la Moselle, obéit à des règles locales spécifiques,
- les dossiers des coloniaux peuvent être conservés aux Archives nationales d'Outremer (Aix-en-Provence), ou encore au Centre des Archives du personnel militaire (Pau). Ce dernier service d'archives conserve par ailleurs les dossiers des soldats naturalisés ou engagés dans la Légion Étrangère.

Le fonds iconographique des Archives départementales comprend diverses affiches intéressantes de la mobilisation, parmi lesquelles le célèbre ordre de mobilisation générale apposé dans les communes du Territoire de Belfort à partir du 31 juillet 1914.

Les archives communales livrent des informations sur la mobilisation des hommes à travers la sous-série 1 H « Recrutement », même s'il s'agit principalement de listes nominatives n'apportant guère d'informations sur les soldats eux-mêmes. De nombreuses communes ne possèdent pas de documents concernant la mobilisation des classes, sus-



ill. 4 - Devant Vouziers, un 155 en action, fonds Marcel Braun, 26 Fi 2/195.



ill. 5 - Carte postale de Réchény annotée par un poilu, 7 Fi 2161.

ceptibles de compléter les informations consignées au niveau des bureaux de recrutement militaire. Certains fonds communaux abordent également le thème de la mobilisation des sapeurs-pompiers.

Le fonds de la chambre de commerce et d'industrie du Territoire de Belfort propose une « enquête sur les ressources en matières premières et effets susceptibles d'être utilisés pour l'habillement des armées à la mobilisation » (2 ETP 342).

### **La mise en place de la ligne de front**

Physiquement marqué par la guerre de 1870, le Territoire se prépare à la guerre en révisant son système défensif. La ligne à défendre s'étale désormais de Sedan à Belfort en passant par Verdun, Toul, Épinal. Dans ces conditions, la trouée de Belfort devient un secteur clef sur la route d'une invasion, considérablement renforcée par le général Séré de Rivière entre 1875 et 1913 avec la construction de nouveaux forts de type polygonal (Giromagny, Vézelois, Bessoncourt), des ouvrages intermédiaires et des forts modernes bétonnés (Meroux).

Belfort sert de base arrière au début de l'été 1914 pour l'offensive vers Mulhouse en vue de libérer « l'Alsace perdue ». Entrée en libératrice dans la ville le 8 août, l'armée française est surprise par la contre-offensive des troupes allemandes repliées dans la forêt de la Hardt, qui tentent d'ouvrir une brèche vers Belfort. La ligne de front se situe alors entre Foussemagne, Montreux-Jeune, Chavannes-les-Grands et Bretagne, défendue notamment par le 235<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Après leur échec pour s'emparer de Chavannes-les-Grands, les Allemands se replient sur Dannemarie. La ligne de front est placée à cet endroit et y restera jusqu'à la fin de la guerre.

Une affiche intitulée « Interdiction de combler les tranchées » (11 Fi 1.10 132) renseigne sur les réactions de la population au début de la guerre, face à un conflit qui s'inscrit dans la durée et marque la campagne belfortaine. Le fonds Jaminet présente également des photographies du creusement de tranchées sur le front d'Alsace en 1915 (24 Fi 83/14 et 16).

### **Les batailles**

La place de Belfort étant déclassée en juillet 1915, les troupes belfortaines n'ont pas l'occasion de combattre dans la région bien longtemps. L'offensive de Mulhouse le 9 août, et celle du Moulin de la Caille le 13 août, constituent les combats les plus significatifs de l'été 1914 sur le front d'Alsace. À partir de 1915, Belfort devient une place de repli pour les troupes au repos, et une zone de formation pour les soldats partant sur le front dans le nord de la France.

Les Archives départementales disposent de peu de ressources sur les combats proprement dits. La bataille de Mulhouse est évoquée au travers du fonds Colette Zeller (31 Fi), qui comprend une photographie illustrant un convoi militaire traversant Giromagny dans les premiers jours de la guerre (31 Fi 36-38).

Les Archives conservent en revanche, pour la bataille du Moulin de la Caille, quelques cartes postales (7 Fi 1133), ainsi que des coupures de presse, conservées en sous-série 5 J « Collection de la Société belfortaine d'émulation ».





ill. 6 - Canons pris aux Allemands les 19 et 20 août à la bataille de Domach, 7 Fi 1133.

Le fonds d'affiches du Bulletin des communes (11 Fi 1.10/1-271) témoigne de l'information à caractère militaire (nouvelles du front) diffusée à l'attention des populations civiles. Depuis le 3 août 1914, le ministère de l'Intérieur envoie quotidiennement aux préfets un télégramme les informant des opérations militaires. Ce texte fait l'objet, à partir du 5 août, d'une impression quotidienne au format affiche, transmise à l'ensemble des communes.

### Aviation et bombardements

La Première Guerre mondiale est une guerre résolument moderne faisant appel à de nouvelles technologies et s'appuyant sur un effort industriel important. On améliore l'artillerie et on utilise de nouveaux outils, tels les canons longue portée et les avions. Au début du conflit, l'aviation est utilisée uniquement pour la reconnaissance ; mais son intérêt pour la réalisation de bombardements apparaît bien vite. On équipe alors les avions de bombes d'une dizaine de kilos, lâchées à la main.

Le premier bombardement de Belfort a lieu le 3 septembre 1914, et le couvre-feu est imposé à partir d'octobre. En 1916-1917, Belfort est bombardée presque quotidiennement. Selon l'industriel de Valdoie, Georges Charpentier-Page, qui publie en 1920 un décompte des bombardements sur Belfort et environs, 650 bombes aériennes sont tombées pendant la durée du conflit, faisant en tout douze morts. De nombreuses escadrilles sont d'ailleurs stationnées dans le département, et des terrains d'aviation aménagés dans le département, notamment à Chaux, Fontaine ou Romagny (de nombreuses cartes postales sur ce thème : 7 Fi 243-244, 2617, 2443, 2822 et 9 Fi 497). Le fonds Schouler (135 J)



ill. 7 – Fontaine, un groupe de civils et de militaires entourant un avion Morane-Saulnier de l'escadrille, 1915, fonds Pierre Jaminet, 24 Fi 06/12



ill. 8 - Les funérailles d'Adolphe Pégoud, fonds dit « de Sainte-Marie », 16 Fi 367.

propose une série de tirages photographiques représentant des avions français sur le terrain de Chaux (1917-1918). Enfin, on relèvera dans le fonds Pierre Jaminet (24 Fi) plusieurs plaques de verre illustrant la guerre aérienne (24 Fi 06/04-13, 24 Fi 86/26, 24 Fi 87/15).

On citera, à titre d'exemple :

24 Fi 06/08 Lachapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort), vue d'un groupe de cavaliers venus observer un avion de type Caudron G 3 aux mains des mécaniciens pour une panne de moteur, 6 x 9 cm, hiver 1914-1915.

24 Fi 86/26 Belfort (Territoire de Belfort), l'aviateur Voisin et son avion, tirage papier, 5.8 x 8,5 cm, avril 1915.

Lorsque l'aviateur Adolphe Pégoud est abattu au cours d'un duel aérien en 1915, cinq à six mille personnes assistent, à Belfort, à des funérailles dignes d'un héros national (photographies cotées 16 Fi 367-368).

Si les bombardements aériens allemands commencent dès septembre 1914, les attaques les plus significatives interviennent à partir de 1917 (cartes postales cotées 7 Fi 497, 1176, 1178, 2812 et tirages photographiques, illustrant les dégâts causés par des bombardements ennemis, cotés 5 Ph 160, 478-480).

On relève en particulier :

9 Fi 497 Bombes aériennes tombées sur Belfort, non explosées et photographiées (1917).

## **Les troupes étrangères dans le Territoire de Belfort**

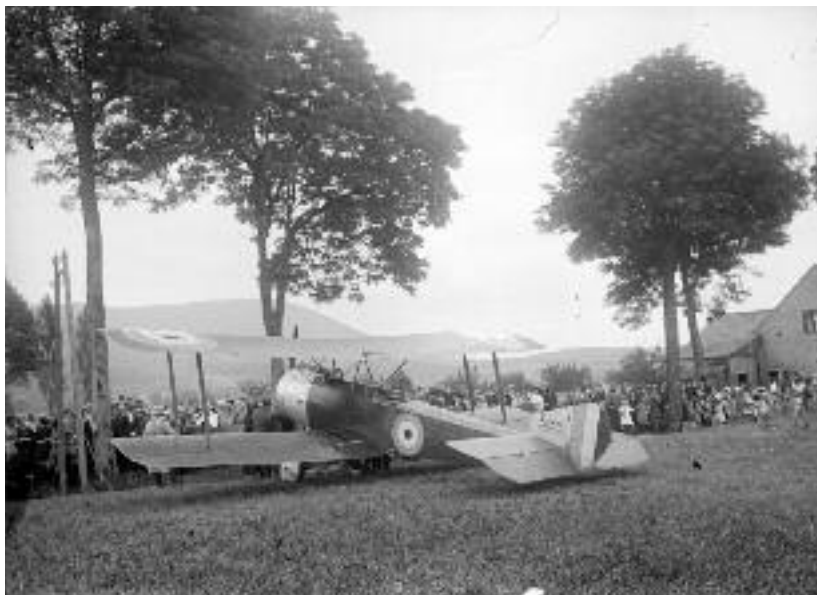
Dès le début de la Guerre, des troupes étrangères se rendent en France afin de soutenir les soldats au front : ce sont les alliés, tels Anglais ou Italiens, mais également des hommes réquisitionnés comme les troupes coloniales. Les Américains viennent en renfort dans le département à partir de 1918.

### **Les alliés européens**

Des troupes italiennes arrivent à partir du mois de février 1918 dans le Territoire de Belfort et y stationnent pendant environ trois mois. On relève plusieurs portraits de soldats italiens dans le fonds Lucien Edmond (14 Fi 1355-1364, 1482-1488).

### **Les troupes coloniales**

Dès août et septembre 1914, un régiment de tirailleurs marocains, un régiment mixte d'infanterie coloniale du Maroc, deux bataillons venant d'Algérie et un régiment de marche du Sénégal sont acheminés en France, alignant ainsi 8 000 combattants. En 1915, ces tirailleurs sont mis au repos dans le Territoire, après de durs combats sur la Marne. Les Archives départementales conservent la trace de la présence de cette division à travers différents documents illustrant un défilé d'une unité de tirailleurs marocains, arrivés à Giromagny le 7 juillet 1915 ; sur ce sujet, on pourra consulter les cotes 31 Fi 39-44, comprenant des clichés d'une prise d'armes avec un régiment de tirailleurs algériens sur le terrain de manœuvres de « La Noie ». Le fonds comprend également des



ill. 9 - Avion anglais Sopwith, fonds Gaston Grisez, 12 Fi 56.

cartes postales de la Nouba (7 Fi 2544) et de la revue par le général Lyautey (7 Fi 2545).

Le 13 septembre 1915, le président de la République, Raymond Poincaré remet des drapeaux à de nouveaux régiments de la division, comme en témoigne le curé de la paroisse de Chaux (10 J 1).

Enfin, le fonds Edmond (14 Fi) comprend quatre clichés d'un clairon de l'infanterie coloniale (14 Fi 254, 255, 256, 2571) et deux photographies de soldats coloniaux en sous-série 16 Fi « Institution Sainte Marie » (16 Fi 446 et 485).

### Les Américains

À partir d'avril 1918, le Territoire de Belfort accueille en cantonnement des soldats américains ; ces régiments sont envoyés à l'arrière du front afin de se former aux techniques de combat et au matériel. C'est ainsi qu'arrive à Grandvillars, du 1<sup>er</sup> mai au 11 juin 1918, le 370<sup>e</sup> régiment d'infanterie US composé de 124 officiers et de 1985 hommes de troupe. Il s'agit d'un régiment d'Afro-Américains, commandé exclusivement par des officiers blancs. Ce régiment est suivi en juillet et en août par le 114<sup>e</sup> régiment d'infanterie US et de l'état-major de la 29<sup>e</sup> division d'infanterie américaine. Des soldats américains sont également présents dans d'autres communes du département, en particulier à Montreux-Château et Lachapelle-sous-Rougemont.

Le fonds Lucien Edmond (14 Fi) constitue une source iconographique de premier ordre sur la présence américaine dans le Territoire de Belfort. On y trouve le portrait de nombreux militaires américains. Lucien Edmond s'est intéressé aux officiers, aux simples



ill. 10 - Revue du général Lyautey à Chaux, la nouba (28 juillet 1915), 7 Fi 2544.



ill. 11 - Soldats coloniaux à Belfort, quai Vallet, 16 Fi 485.

soldats, en passant par les militaires du service de santé et de l'aumônerie (14 Fi 300, 295-308, 730, 789, 1338).

## Les Belfortains en guerre

---

### La première victime : le caporal Peugeot

En août 1914, la frontière franco-allemande est fermée ; ordre est donné aux troupes françaises de reculer afin d'éviter un éventuel incident de frontière, dans un contexte de tensions diplomatiques. Mais à partir du 2 août, des éclaireurs allemands franchissent la frontière, du Luxembourg à la Suisse. De temps en temps, ces patrouilles se heurtent à des soldats français. C'est ce qui se produit à Joncherey, à 10 heures : à la suite d'un échange de coups de feu, le sous-lieutenant allemand Mayer et le caporal français Peugeot sont mortellement blessés : ce sont les deux premiers morts d'un conflit qui n'est pas encore officiellement déclaré.

Cet événement est malheureusement peu documenté. Outre la presse, on consultera la fiche matricule du caporal Peugeot (classe 1913, numéro 55 du bureau de recrutement de Belfort, 1 R 432), les actes de décès des deux soldats inscrits à l'état-civil de Joncherey (1 E 56/5) et quelques cartes postales illustrant les lieux du drame (7 Fi 1719, 25 Fi 912-913).

#### Ressources conservées en dehors des Archives départementales :

*Le Landesarchiv de Bade-Wurtemberg (site de Karlsruhe) conserve, parmi les archives du XIV<sup>e</sup> corps d'armée badois, un « rapport sur les faits d'armes des chasseurs à cheval dans la guerre aux frontières » (456 F 78 Nr. 169), dont une transcription et une traduction sont disponibles aux Archives du Territoire de Belfort.*

### Les régiments

À la veille de la guerre, les régiments permanents de la place de Belfort sont les 35<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup>, 171<sup>e</sup> et 172<sup>e</sup> régiments d'infanterie ainsi que le 11<sup>e</sup> régiment de dragons. On retrouvera ces unités sur les champs de bataille de Champagne, de la Marne, de la Somme et à Verdun.

En 1914, il convient d'ajouter à ces régiments historiques :

- la 57<sup>e</sup> division de réserve, qui accueille les hommes de 34 à 40 ans, comprenant les composantes suivantes : artillerie (5<sup>e</sup> et 47<sup>e</sup> régiments d'artillerie), cavalerie (deux escadrons de réserve des 11<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments de dragons), génie (deux compagnies du 28<sup>e</sup> bataillon du génie), infanterie (113<sup>e</sup> brigade composée des 235<sup>e</sup> et 242<sup>e</sup> régiments d'infanterie de Belfort et du 260<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Besançon ; 114<sup>e</sup> brigade composée des 371<sup>e</sup> et 372<sup>e</sup> régiments d'infanterie de Belfort et du 244<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Lons ; brigade d'active de Belfort, composée des 171<sup>e</sup> et 172<sup>e</sup> régiments d'infanterie).



ill. 12 - Actes de décès du caporal Peugeot et du sous-lieutenant Mayer dressés le 2 août 1914, AD 90 1 E 56 NMD 5

- la défense territoriale, formée par les hommes de 40 à 46 ans, maintenus en arrière du front pour y aménager les positions ; elle est constituée des 19 bataillons de territoriaux appartenant aux 49<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup> (Lons), 55<sup>e</sup> (Bourg), 56<sup>e</sup> (Belley) et 57<sup>e</sup> (Auxonne) régiments d'infanterie territoriale et des batteries de réserve du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie à pied.

Les Archives départementales du Territoire de Belfort conservent quelques historiques de régiments rédigés après guerre. Le Service historique de la Défense conserve, quant à lui, les journaux de marche et des opérations pour l'ensemble de ces régiments ; ces documents sont désormais consultables en ligne : [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr).

On relève également la présence, dans les fonds des Archives départementales de quelques documents isolés, conservés en sous-série 1J :

- 1J 13/4-5 Cahiers contenant les rapports du 57<sup>e</sup> régiment territorial, 10<sup>e</sup> compagnie (9 août 1914-10 avril 1915).
- 1J 1004/5 Note du commandant du 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie à tous ses officiers, prescrivant de veiller à une stricte économie des stocks (30 octobre 1917).

Le document suivant offre un aperçu des carnets de dépêches d'état-major (il comporte notamment des pages codées) :

- 1J 101 Carnets de dépêches de départ entre les états-majors de Lachapelle-sous-Rougemont, Belfort et Remiremont (8 mai-25 juin 1915).

Le fonds iconographique comprend des photographies des régiments belfortains, à l'exemple d'un cliché représentant un soldat d'un régiment du génie stationné à Belfort (8 Fi 11). Le document est contrecollé sur un papier décoré par un montage allégorique

composé d'une victoire au casque ailée, portant une représentation du Lion de Belfort. Lucien Edmond a photographié des hommes de la cavalerie, de l'infanterie, des militaires de tous grades en compagnie de civils, à Grandvillars (14 Fi).



## L'IMPACT DE LA GUERRE SUR LES POPULATIONS CIVILES

La Première Guerre mondiale modifie fortement les conditions de vie des civils : impact psychologique, par la mobilisation des hommes de 20 à 45 ans et les déplacements de populations ; impact matériel, par les réquisitions et les restrictions alimentaires ; impact financier enfin, par les grands emprunts de l'État et les dégâts provoqués par les bombardements.

Les archives des communes évoquent la vie quotidienne et les conséquences de la guerre sur les civils. Les sources pertinentes sont accessibles en série H, intitulée « Affaires militaires, mesures d'exception en temps de guerre et de troubles, pompiers » et subdivisée en trois sous-séries : 1 H : recrutement des civils, 2 H : administration militaire, 4 H : mesures d'exceptions en temps de guerre et de troubles.

La série F « Population, commerce, industrie, agriculture, statistiques, travail, météorologie » des archives communales est également intéressante ; elle comprend une sous-série 5 F « Mesures économiques d'exception », qui apporte des informations complémentaires sur le ravitaillement.

### Vivre avec la guerre

---

La guerre pèse sur les populations civiles touchées par le cantonnement des soldats, la circulation des personnes et par la mise en place du rationnement et du ravitaillement. Si les archives communales constituent une source très pertinente pour l'étude des conséquences du conflit sur un plan très local, il convient toutefois de préciser que toutes les communes n'ont pas déposé leurs archives anciennes aux Archives départementales. À l'inverse, certaines communes, à l'exemple de celles d'Anjoutey (3 E-dépôt), de Bourgogne (17 E-dépôt) ou de Delle (33 E-dépôt), ont déposé l'ensemble de leurs archives pour la période 1914-1918.

### Le cantonnement et son impact sur le territoire

Le cantonnement se traduit par l'installation de garnisons de soldats, soit dans des camps militaires (campements de baraques en bois ou tentes), soit directement chez l'habitant. Cette installation pour une durée indéterminée entraîne la modification du paysage environnant : il s'agit d'aménager le territoire, dans un objectif de défense militaire, et de faciliter le déplacement des troupes. La guerre entraîne des modifications dans la vie courante des civils qui doivent désormais cohabiter avec l'armée.

Le fonds Pierre Jaminet (24 Fi) comprend différentes photographies de cantonnements de soldats (24 Fi 80/04-05, 24 Fi 81/01-02).

Les modifications passent par la création de tranchées, la mise en place de réseaux, l'occupation de terrains (dépôts de munitions, camps de stockage et terrains d'atterrissage) et la création de baraquements (affectés notamment au service de santé).

La sous-série 7 M « Agriculture, eaux et forêts » propose des informations concernant les opérations de déboisement réalisées par le Génie militaire (7 M 876 et 855). Un document, conservé en sous-série 5 S « Chemins de fer » témoigne également de l'ampleur des constructions de voies ferrées et de barrages :

5 S 847-859 Devenir du réseau militaire après la guerre 14-18 : plans, rapports de l'ingénieur, correspondance. 1919-1935.

Concernant les archives communales, on relève pour Delle, les documents suivants :  
33 Ed 4 H 44-48 Ravitaillement militaire et cantonnements. 1914-1920.

La commune de Bourogne a également accueilli des soldats ; les Archives départementales conservent un ensemble de documents portant sur l'organisation matérielle du cantonnement dans cette commune (17 E-dépôt 4 H 3). Le fonds communal de Delle décrit, quant à lui très finement les opérations de ravitaillement militaire et les réquisitions faites (33 Ed 4 H 44). On y trouve instructions adressées au maire relatives à l'approvisionnement et aux réquisitions de denrées vitales, mais également bons de réquisitions (vivres et matériaux) ou tableaux des réquisitions.

D'autres fonds communaux proposent des informations pertinentes sur la présence militaire ; on mentionnera :

- un plan du cantonnement des soldats dans le fonds de la commune de Brebotte (18 E-dépôt 4 H 2)
- une grande variété de documents sur le cantonnement dans le fonds de la commune d'Éloie (37 E-dépôt 4 H 45, 49-64).

La proximité du front d'Alsace impose enfin d'accueillir de nombreux blessés. Les premiers hôpitaux de guerre sont gérés par les dames de la Croix Rouge et les sociétés de secours aux blessés militaires ; des ambulances sont ouvertes dans les établissements scolaires ou des résidences privées. Mais à partir de 1917, avec l'arrivée du 40<sup>e</sup> corps d'armée à Belfort, et de la 73<sup>e</sup> division d'infanterie sur Seppois, de grands hôpitaux d'origine des étapes (c'est-à-dire des hôpitaux militaires situés à l'arrière et soignant les soldats blessés au front) sont créés à Morvillars, Petit-Croix, Lachapelle-sous-Rougemont et Giromagny.

Les Archives départementales disposent de quelques cartes postales illustrant l'hôpital militaire de Belfort (7 Fi 586), l'école supérieure de jeunes filles transformée en hôpital de guerre (7 Fi 610) ou encore le château du Chênois, résidence de M<sup>me</sup> Engel accueillant une ambulance (25 Fi 882). Les archives communales de Rougemont-le-Château conservent également un dossier relatif à l'installation d'une infirmerie de cantonnement dans cette commune (89 E-dépôt 4 H 12).

### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*Le centre de documentation du service de santé aux armées du Val-de-Grâce conserve plusieurs documents sur les hôpitaux de guerre créés dans le Territoire de Belfort au cours de la période 1914-1918 :*

*Boîte 647 Historique des hôpitaux de Rethenans, Bavilliers (hôpital complémentaire*

n° 16, château de M<sup>me</sup> Engel), Danjoutin (hôpital complémentaire n° 47, caserne du Bosmont), Belfort (hôpital complémentaire n° 14, école des frères maristes ; hôpital complémentaire n° 48, lycée de garçons ; hôpital auxiliaire n° 11, école Notre-Dame des Anges ; hôpital auxiliaire n° 105, école supérieure de jeunes filles).

Boîte 930 *Journaux de marche et d'opérations des hôpitaux d'évacuation de Petit-Croix, Giromagny et Lachapelle-sous-Rougemont.*

*Ces documents permettent de reconstituer précisément l'historique de ces structures et d'appréhender les conditions d'accueil dans les hôpitaux du Territoire de Belfort des blessés évacués du front d'Alsace.*

## L'évacuation des bouches inutiles

En prévision d'une guerre de siège, le général Thévenet gouverneur de la Place de Belfort, ordonne l'évacuation des femmes, enfants et hommes de plus de soixante ans du département. Les trains qui transportent les régiments repartent avec les civils vers l'Ain et le Jura. On évacue d'abord Belfort, puis certains villages situés sous la ligne de feu des forts de la ceinture de Belfort.

L'évacuation des enfants vise à éloigner ceux-ci pour une durée indéterminée, afin de les protéger de l'impact de la guerre. Dans le cas de villes soumises au rationnement alimentaire, il apparaît également important d'évacuer les personnes les plus fragiles (malades, enfants et vieillards). Les enfants de la commune de Delle, par exemple, quittent Belfort pour Neuilly ou Yvetot (33 E-dépôt 4 H 31).

### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*L'essentiel des ressources intéressant l'évacuation des civils belfortains est conservé par les Archives municipales de Belfort (AMB), dans leur sous-série 5 H : journaux et listes nominatives (AMB 5 H 5-7), mais aussi des éléments concernant l'alimentation et l'hébergement des évacués (AMB 5 H 8-12). On y trouve également des documents traitant du contrôle des réfugiés dans les villes (AMB 5 H 17) et plus particulièrement de la situation des Alsaciens-Lorrains (mesures relatives à leur séjour, leur circulation et leur admission dans l'Armée française, AMB 5 H 18).*

*Au sujet de l'évacuation des bouches inutiles, on consultera avec profit les Archives départementales de l'Ain et du Jura.*

## La circulation des personnes

En temps de conflit, la circulation des civils est réglementée. Il s'agit de maîtriser les déplacements de la population à travers la délivrance de sauf-conduits et de permis de circuler. La proximité de la frontière suisse constitue une menace supplémentaire pour

l'armée française, à l'origine d'une surveillance accrue des habitants des zones limitrophes. Sur ces thèmes également, les archives communales s'avèrent très utiles.

Les archives de la série R « Affaires militaires et organismes en temps de guerre » apportent des informations concernant la circulation des personnes :

2 R 4      Frontière franco-suisse, convention du 18 mars 1915 sur le passage en zone frontalière : maintien en vigueur, 1919.

On trouvera dans les archives communales de Delle, ville frontalière avec la Suisse, différents documents concernant la circulation des personnes, la délivrance de sauf-conduits et la surveillance des lignes de chemin de fer (33 E-dépôt 4 H 14-19). La commune de Rougemont-le-Château a, quant à elle, déposé des documents concernant la circulation des civils vers les territoires alsaciens sous administration française (89 E-dépôt 4 H 10). Enfin, le fond communal de Lagrange comprend un carnet de permis de circulation (60 E-dépôt 4 H 1).

### **La mise en place du rationnement et du ravitaillement**

Le ravitaillement se met en place dès 1914 par le biais d'une caisse municipale installée à Belfort ; mais au fil de la guerre, les besoins vont en s'accroissant, entraînant des restrictions plus sévères à partir de 1917.

La sous-série 6 M « Population, affaires économiques, statistiques » apporte les renseignements les plus abondants, traitant à la fois des aspects civils et militaires du rationnement (recensement des denrées objet de ces mesures, régime des cartes d'alimentation). On consultera des documents intéressants aussi bien le recensement des denrées disponibles (6 M 498), le ravitaillement des communes en pain et céréales (6 M 503, 6 M 505), en sucre (6 M 511), en lait (6 M 512) ou encore une collection de cartes d'alimentation (6 M 522-526).

La série R « Affaires militaires et organismes en temps de guerre » apporte également son lot de renseignements au sujet du ravitaillement : instructions sur la délivrance de tickets de pain (8 R 56-57), ravitaillement en farine, céréales, pâtes et pomme de terre (8 R 58), avoine et sucre (8 R 59), charbon (8 R 61-62), essence et pétrole (8 R 63).

On relève un dossier traitant du ravitaillement en combustibles dans le fonds de la chambre de commerce et d'industrie du Territoire de Belfort (2 ETP 344).

Le thème du rationnement apparaît enfin au travers des archives communales : c'est le cas du fonds de la commune de Bessoncourt (collection de cartes individuelles, 12 E-dépôt 4 H 5) ou de celui de Châtenois-les-Forges (22 E-dépôt 5 F 2). Ce dossier informe également sur le prix des denrées alimentaires de base au sortir de la Grande Guerre (sucre et pain). On relève les arrangements intervenus à l'exemple des sommes dues aux boulangers. La commune de Morvillars (72 E-dépôt 5 F 2-7) propose le plus grand nombre de documents sur le sujet, intéressants aussi bien le recensement du bétail, la production de céréales que le ravitaillement en pain et en charbon. On citera comme exemple le document suivant :

72 E-dépôt 5 F 7 Comité d'action et d'organisation agricoles : circulaires, procès-verbal d'installation, travailleurs agricoles militaires, 1916.

Les fonds conservant des cartes individuelles d'alimentation autorisent des recherches nominatives portant sur une commune donnée ; c'est le cas par exemple à Bourgne (17 E-dépôt 5 F 3). Le fonds de la commune de Bretagne propose un document concernant le programme agricole engagé en vue du ravitaillement des armées (19 Ed 4H 10). Enfin, les archives communales de Delle comprennent un important fonds relatif aux réquisitions et au ravitaillement (33 E-dépôt 4 H 35-43). On citera en particulier le document suivant, atypique dans la mesure où il aborde aussi le ravitaillement militaire :

33 Ed 4 H 44 Ravitaillement militaire et réquisitions : instructions et correspondance adressées au maire de Delle relatives à l'approvisionnement et aux réquisitions, 1914-1918 notifications, ordres et bons de réquisitions de vivres et matériaux, 1914-1918 ; factures et réclamations, 1914-1915 ; réquisitions de foin : états et certificats d'achats et de réquisitions avec tableaux de déclarations de récoltes par habitant (1917-1918), 1914-1918.

#### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*On s'intéressera, par le biais des sources conservées par les Archives municipales de Belfort, au ravitaillement au sein de la ville chef-lieu, place forte et lieu de concentration des troupes. Une commission municipale d'approvisionnement y est créée le 2 septembre 1914, chargée d'éviter les hausses abusives du prix des denrées. Mais le rationnement est inévitable et les cartes de pain et de sucre entrent en vigueur les 1<sup>er</sup> janvier 1917 et 1<sup>er</sup> mars 1918.*

*Des sources très intéressantes, concernant le ravitaillement et les restrictions, sont conservées sous les cotes AMB 5 H 23-28, 29, 32-35. Ce fonds municipal offre une grande variété de documents en lien avec ce sujet : cahiers de bénéficiaires, textes officiels, cartes individuelles d'alimentation. Sur cette thématique, les fonds des Archives départementales et des Archives municipales se révèlent très complémentaires.*

## **La participation des civils à l'effort de guerre**

---

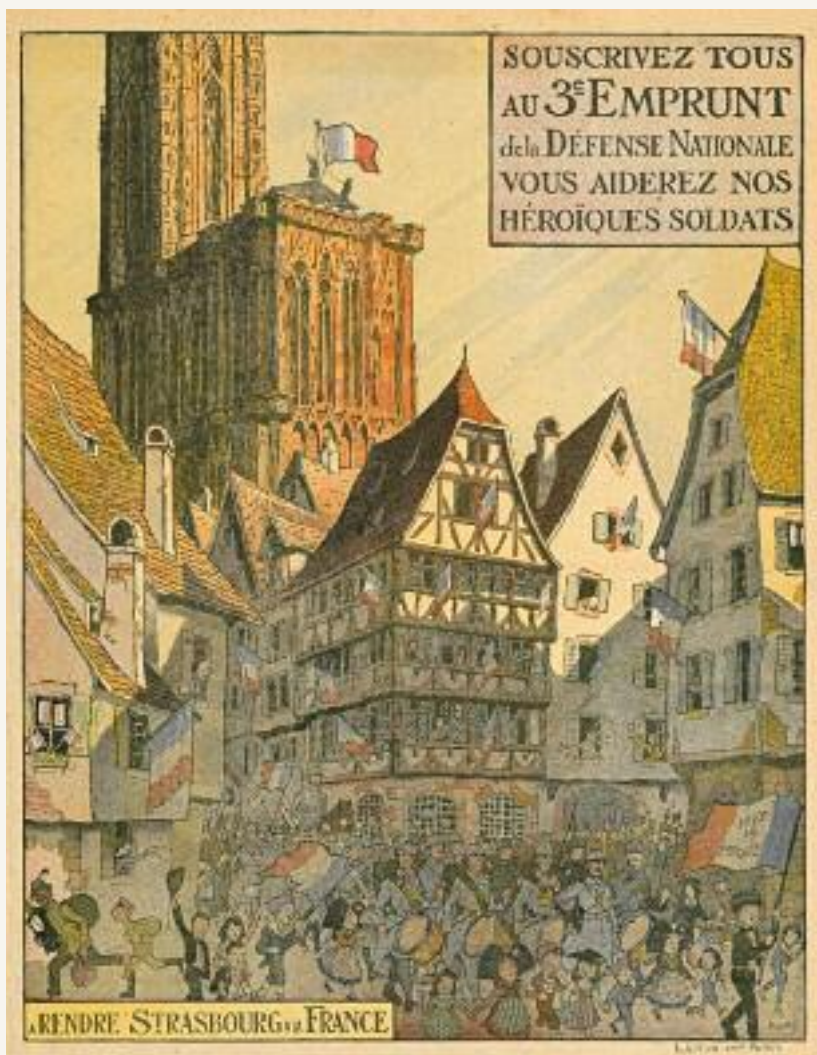
L'effort de guerre est la mobilisation sociale et industrielle visant à subvenir aux besoins militaires d'un État. Il comporte : un aspect financier, à travers la souscription aux grands emprunts d'État ; un aspect économique, par la réorientation de la production industrielle vers l'armement et la hausse de la production agricole ; un aspect social par la participation des femmes et des enfants à la production industrielle. L'effort de guerre passe également par le soutien moral aux soldats.

### **Les grands emprunts**

La guerre coûte cher. Les économistes prévoient un coût de 20 milliards de francs, mais il sera cinquante fois plus élevé. Il s'agit, au vu des circonstances, de renflouer les caisses de l'État. Afin de faire face à cette situation, le Gouvernement crée des bons de la Défense nationale dans le but d'encourager la population civile à s'impliquer dans



ill. 13 - Affiche d'emprunt de 1917, Mère et enfant à la poupée alsacienne, Redon, éd. Devambez, 11 Fi 1.4/1



ill. 14 - Affiche d'emprunt de 1917, Entrée des troupes françaises dans Strasbourg, Hansi, éd. Lapina, 11 Fi 1.4/8

l'effort de guerre. Dotés d'un taux d'intérêt de 5 % à court terme, ces bons rassurent les particuliers et réorientent une part de l'épargne des Français en faveur de l'effort de guerre. Ce geste patriotique rapporte, à la fin du conflit, près de 50 milliards de francs. Parallèlement, l'État lance également quatre émissions d'emprunts nationaux entre 1915 et 1918. Ils rapportent la somme totale de 55 milliards de francs.

Aux Archives départementales, le fonds d'affiches des grands emprunts est conséquent, même s'il s'agit pour l'essentiel de documents diffusés sur l'ensemble du pays. Les emprunts sont popularisés par des campagnes de propagande destinées à encourager la générosité des Français (11 Fi 1.2, 1.4, 1.5 et 1.7.)

Les archives communales apportent des informations complémentaires intéressantes : circulaires, affiches et parfois diplôme de participation à l'emprunt de la défense (Anjouy, 3 E-dépôt 5 H 13 ; Vescemont, 102 E-dépôt 4 H 2 ; Delle, 33 E-dépôt 4 H 1 et 21 ; archives de la Banque de France, succursale de Belfort, 1 ETP).

## La production de guerre

La production de guerre passe par l'industrie, mais également par l'agriculture : il s'agit d'amplifier la production dans le but de subvenir aux besoins des civils et des soldats. La guerre avait été pensée pour être courte, beaucoup pensaient même qu'elle s'achèverait, soit à Berlin, soit à Paris avant Noël 1914. Dans cette guerre longue, d'importants efforts sont mis en œuvre dans le but d'alimenter un front gourmand en armements, munitions et matériels de toutes sortes. Certains ouvriers spécialisés sont renvoyés dans leurs usines pour participer à la production de guerre sous la surveillance d'officiers, avec la participation non négligeable de femmes.

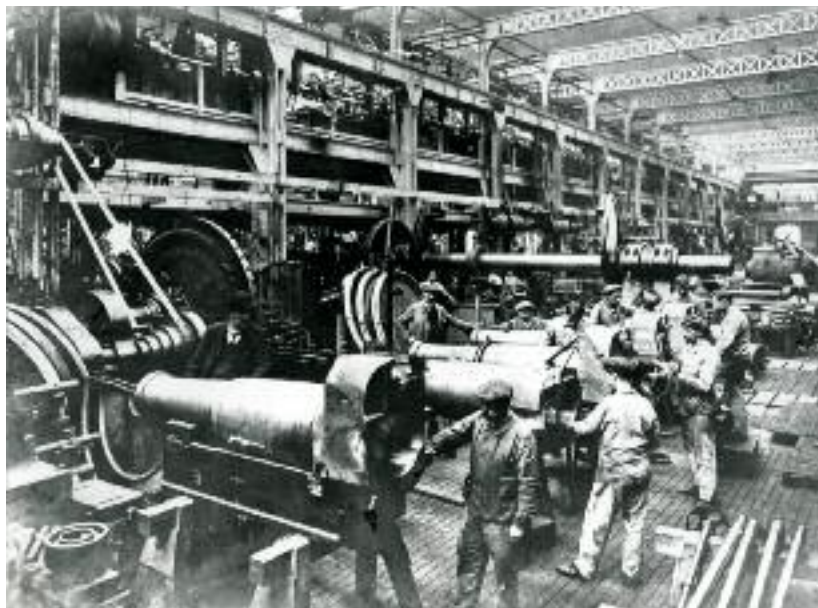
Dans le Territoire de Belfort, les usines Japy fournissaient déjà l'armée en casseroles et autres ustensiles en tôle ; à partir de 1915, elles se reconvertissent dans la fabrication du nouveau modèle de casques en métal de l'armée française : le casque Adrian. Plus de 3,5 millions de ces casques seront produits tout au long de la guerre. Les usines Vermot à Châtenois-les-Forges, les usines Viellard-Migeon et Cie (VMC) de Grandvillars, la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM) à Belfort sont également requises pour fournir l'armée en munitions et équipements divers. La mobilisation touche aussi les enfants, incités par leurs instituteurs à apporter dans les écoles déchets métalliques, salpêtre, châtaignes et chiffons.

### Industrielle

Le travail des femmes et des enfants employés dans les usines apparaît au travers des archives publiques, notamment du fonds de la préfecture (statistiques par usine des travailleurs et employés pour 1916, 1 M 127). Ainsi, en 1916, la SACM accueille-t-elle 4 362 hommes et 827 femmes. On trouvera, dans le fonds communal de Delle, des instructions mais également des états de la main-d'œuvre travaillant pour la défense nationale (33 E-dépôt 4 H 33).

La production industrielle a également été soutenue par les prisonniers de guerre. Un dossier (8 S 72), concernant l'emploi de la main-d'œuvre nord-africaine et des prisonniers militaires en 1918, vient illustrer cette thématique.





ill. 15 - Usinage et ajustage des grosses pièces d'artillerie de diamètre 200 en 1917, fonds SACM-Alsthom Productions de guerre, 50 J 4.

Les riches fonds d'archives d'entreprises conservés par les Archives départementales rendent à peine compte de l'importance de l'effort industriel mené dans le Territoire de Belfort, du fait du peu de documents couvrant cette période. La sous-série 35 J « Usines Japy-Marne de Fesches-le-Châtel », comprend différents exemples de marchés de guerre (35 J 3 C 1). On relève également des états de production, ainsi que des photographies représentant l'usinage de pièces d'artillerie par des ouvriers spécialisés dans le fonds des productions de guerre de la SACM-Alsthom (50 J 1-4).

#### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*Le Musée Frédéric Japy de Beaucourt et le Musée du Château de Montbéliard conservent quelques sources complémentaires intéressantes sur la production de guerre locale (iconographie sur la production des casques Adrian).*

#### **Agricole**

Différents documents issus du fonds communal de Delle (33 E-dépôt 4 H 34) témoignent de l'importance du contrôle des moissons et des stocks de céréales par les autorités, mais aussi des aides apportées aux agriculteurs dans le but d'améliorer le rendement des exploitations. Pour la commune de Morvillars, on notera un dossier relatif au comité local d'action et d'organisation agricole (72 E-dépôt 5 F 7).

## Le soutien aux soldats

### Les lettres

Tout au long des quatre années de guerre, civils et soldats du front entretiennent une correspondance nourrie, laquelle peut apparaître au détour d'un fonds d'archives communales. Ainsi, la commune d'Anjoutey (3 E dépôt) conserve-t-elle un petit fonds de correspondances de soldats pour les années 1915 à 1919 (3 E-dépôt 5 H 10). Ces lettres témoignent à la fois du quotidien des civils comme de celui des militaires.

On peut trouver dans le fonds communal de Delle (33 E-dépôt) des listes d'adresses de soldats, des cartes imprimées à l'attention des poilus ainsi que différentes lettres de remerciements, pour les années 1916 à 1919 (33 E-dépôt 4 H 23, 25 et 26). Ces courriers dévoilent un peu de l'intimité familiale des combattants, même si ces informations doivent être nuancées du fait de la censure. On citera également cette carte postale envoyée depuis la zone frontalière, présentant une vue du village de Réchésy, annotée par son rédacteur ; ce document nous renseigne exactement sur les conséquences du conflit dans un village frontalier (7 Fi 2161).

### Le « parrainage » d'un soldat au front

Le parrainage vise à soutenir, sur le plan matériel et moral, un soldat au front (par l'envoi de colis et le suivi d'une correspondance assidue). Le fonds communal de Rougemont-le-Château évoque cet aspect, peu représenté par ailleurs dans les sources conservées par les Archives départementales, par le biais d'un tract (89 E-dépôt 4 H 19).

## 4.3. Les dommages de guerre

---

La guerre a entraîné des modifications du paysage dans le Territoire de Belfort. Avant le conflit, la place forte et ses infrastructures (casernes, forts) sont organisées et une stratégie défensive mise en place. À partir de 1914, on réalise les aménagements nécessaires à la conduite d'une guerre moderne : apparition de tranchées et de barbelés, création d'entrepôts de munitions en avant de la place forte. On consultera en priorité, pour cette thématique, la sous-série 10 R « Dommages de guerre 14-18 ».

## La transformation des paysages

### Déboisement et réquisitions de terrains

L'occupation des terrains des particuliers permet à l'armée d'organiser son cantonnement et de disposer de terrains d'entraînement. Elle est parfois à l'origine d'opérations de déboisement destinées à améliorer la visibilité des troupes (notamment en zone frontalière), mais également à fournir les troupes en bois de chauffage ou de construction. Ces modifications ne manquent pas d'entraîner des demandes de réparations à l'issue du conflit.

La sous-série 10 R « Dommages de guerre » concerne principalement l'attribution, par des commissions cantonales, d'indemnités aux victimes de faits de guerre ; il s'agit d'archives produites tout au long des années d'après-guerre. Ces documents font apparaître, village par village, le montant des indemnités reversées aux propriétaires lésés du fait

des opérations militaires (10 R 6, 8, 19, 25-31, 621-63). Leur exploitation est toutefois rendue complexe par la nécessité de compléter ces recherches par un dépouillement des archives cadastrales.

Les sous-séries 5 S « Chemins de fer » et 3 O « Voirie vicinale » donnent une bonne idée de l'état des routes créées pour les besoins de l'armée, des interventions et des travaux de remise en état entrepris après-guerre; elles font aussi état des indemnités versées aux particuliers, après-guerre.

On citera :

3 O 1180 Création et élargissement de chemins : circulaires, états des chemins construits ou élargis pendant la guerre, règlements des indemnités de terrains aux particuliers, cartes, plans parcellaires. 1918-1928.

Dans les fonds d'archives communales, la sous-série 4 H « Mesures exceptionnelles en temps de guerre » constitue le principal gisement documentaire. Pour la commune d'Anjoutey, on relève deux documents informant sur l'aménagement des terrains occupés par l'armée et sur l'utilisation de ces terrains (ouvrages militaires et champs de tir, 3 E-dépôt 2 H 2 et 3). On mentionnera, pour la commune de Vourvenans, des dossiers d'expropriation par l'armée (106 E-dépôt 2 H 3). La sous-série série 4 H « Mesures d'exception en temps de guerre ou de troubles » apporte également des informations sur la présence militaire dans les communes (Bourogne, 7 E-dépôt 4 H 3), voire des dossiers permettant de reconstituer l'ensemble des étapes du processus d'acquisition des terrains par l'armée, jusqu'à leur restitution aux propriétaires (Éloie, 33 E-dépôt 4 H 63, Fontaine 47 E-dépôt 4 H 2). On relèvera également la possible présence de dossiers relatifs à l'indemnisation des particuliers par l'armée (Anjoutey, 3 E-dépôt 5 H 6 et 8).

Les ressources relatives aux déboisements pratiqués du fait des opérations militaires se trouvent conservées en sous-série 7 M « Agriculture, eaux et forêts » : celle-ci comprend des documents provenant du fonds de l'inspection de Belfort (forêts et servitudes militaires). Ces dossiers apportent des informations sur les terrains occupés, le motif de l'occupation, les dommages de guerre et les réparations mises en œuvre par l'armée (7 M 855, 873-879). On relèvera en particulier :

7 M 879 Dommages de guerres causés dans les forêts du Ballon d'Alsace : états des travaux, devis, correspondance. 1921-1922.

On citera également les dossiers d'expropriation pour utilité publique (déboisement) présents dans le fonds du Tribunal de première instance de Belfort (sous-série 3 U), classés par commune (3 U 1037-1039, 1050). Un dossier des archives communales de Lepuix-Neuf aborde également la question du déboisement le long de la frontière franco-allemande pratiqué dès les années d'avant-guerre (64 E-dépôt 5 D 1).



ill. 16 – Douaniers suisses et soldats français à la frontière de Réchésy, 7 Fi 2180

## Les frontières

La ligne de front passe à trente kilomètres de la place forte de Belfort. De ce fait, les frontières avec l'Allemagne et la Suisse sont surveillées par des garnisons belfortaines dans le but de prévenir toute invasion ennemie. La série R « Affaires militaires » donne accès à différents documents relatifs au régime frontalier, parmi lesquels on peut citer :

2 R 4      Frontière franco-suisse, convention du 18 mars 1915 sur le passage en zone frontalière : maintien en vigueur. 1919.

Dès 1911, la surveillance aux frontières est renforcée, comme en rendent compte des documents présents dans les fonds préfectoraux (1 M 385, 2 S 273) ou dans les fonds communaux (Delle, 33 E-dépôt 4 H 16 et 17; Giromagny, 52 E-dépôt 4 H 16). On conserve un témoignage écrit sur l'incident de frontière survenu à Reppe le 2 août 1914 avant l'ouverture des hostilités (84 E-dépôt 4 H 3). Quelques incidents de frontière peuvent d'ailleurs être relevés en amont de la guerre (8 R 45).

En matière d'iconographie, on relève quelques photographies sur les zones de frontière (7 Fi 2180, Frontière suisse à Réchésy, soldats français et réservistes suisses).

On mentionnera enfin une source imprimée : Le mensonge du 3 août, Paris, librairie Payot, 1917 ; cet ouvrage consigne les témoignages de douaniers et militaires en charge de la protection des frontières, attestant que la France n'a pas pénétré dans le territoire allemand, motif de la déclaration de guerre en 1914.

### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*Les fonds des Archives cantonales jurassiennes, conservés à Porrentruy, permettent de se rendre compte des mesures prises, de l'autre côté de la frontière, par les autorités helvétiques (cantonement de troupes, délivrance de laissez-passer aux agriculteurs possédant des terrains en situation frontalière).*

*Si des affiches des autorités militaires suisses sont également conservées dans le fonds communal de Delle (33 E-dépôt 4 H 14-19), de nombreuses affiches de ce type sont présentes dans le fonds cantonal jurassien. On peut également y consulter divers documents nominatifs présents dans les fonds d'archives administratives (fonds des préfectures), ainsi qu'un fonds d'archives privées, comprenant quelques clichés de soldats suisses stationnant à proximité de la frontière (137 J, fonds Eugène Cattin). Le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy conserve également de remarquables collections de photographies pour cette période.*

### **Destruction et création de voies de communication**

La maîtrise des voies de communication constitue un enjeu majeur en période de guerre : y transitent le ravitaillement, le courrier, les soldats alliés... mais aussi les troupes ennemies. Aussi, la destruction des voies de communication s'inscrit-elle parfois dans un objectif de ralentissement de l'avancée ennemie. Un exemple historique local marquant est celui de la destruction volontaire du viaduc de Dannemarie le 26 août 1914. Plusieurs photographies du fonds Pierre Jaminet (24 Fi 09/11-13, 141) témoignent de cet événement.

La sous-série 1 M « Administration générale du département » comprend des archives du bureau de défense de la préfecture, lesquels traitent notamment de la protection des voies de communication (1 M 398). En sous-série 2 S « Routes ou grande voirie, circulation et transports routiers », on peut relever un programme des travaux à entreprendre après la guerre (2 S 12). Les Archives départementales du Territoire de Belfort disposent enfin, en sous-série 5 S « Chemin de fer », de dossiers concernant le devenir après-guerre des voies ferrées construites à des fins militaires (5 S 614, 847-859).

# LES CONSÉQUENCES DE LA GRANDE GUERRE

## Les conséquences économiques

---

La guerre a eu d'importantes conséquences d'ordre économique (bénéfices de guerre) ou social (prise de conscience de l'importance de la mémoire et début des commémorations).

### La mise sous séquestre des entreprises ennemies

Dès le début de la guerre, la mise sous séquestre vient frapper les biens des entreprises ennemies se trouvant sur le territoire national. Il s'agit principalement d'entreprises allemandes installées en France avant-guerre. La sous-série 3 U « Séquestre de biens ennemis » permet au chercheur de s'intéresser aux particuliers ayant des créances dans les entreprises allemandes, mais également aux entreprises allemandes détenant de l'argent en France (répertoires alphabétiques des séquestres et déclarations de biens ennemis, 3 U 775\*-776\* ; tableaux individuels, mains levées, états des biens déposés dans les banques françaises 3 U 778-783 ; comptabilité des entreprises séquestrées 3 U 784\*-798\*).

### Les bénéfices de guerre

Le fonds de l'entreprise Japy de Beaucourt permet d'approcher le thème des bénéfices de guerre (9 J 1 C 9-14). Les usines Japy ont en effet fourni l'armée, dès les premiers mois de la guerre, en casseroles et autres ustensiles en tôle ; ces mêmes usines et leur personnel se lancent, à partir de 1915, dans la fabrication du nouveau casque en métal de l'armée française : le casque Adrian.

## Les conséquences humaines

---

La guerre a été globale, elle a entraîné la participation de toute la population ; à la fin du conflit, la France a subi de nombreuses pertes, matérielles et humaines. Au cours des années d'immédiat après-guerre, il apparaît important de protéger les civils : ainsi les enfants seraient-ils envoyés dans d'autres régions, au cas où la guerre reprendrait ; on met en place des foyers pour les victimes de guerre, et l'assistance s'organise afin de subvenir aux besoins des veuves et des orphelins. Pour faire face aux pertes matérielles, des travaux sont engagés, pour la réalisation desquels de nombreux prisonniers de guerre sont employés.

### Les pertes humaines

En quatre années de conflit, entre 2 997 et 3 200 habitants du Territoire de Belfort sont morts pour la France, et près de 7 000 blessés. En tout, 10 000 anciens combattants ne

peuvent retrouver une vie normale après la guerre. Aux pertes dues au conflit proprement dit viennent s'ajouter les victimes de la grippe espagnole qui sévit en 1918.

Au début de la guerre, il est décidé que les morts seront portés à l'état civil de leur commune de résidence. Mais au fil des mois, le nombre de décès devenant trop élevé, ces mentions sont désormais reportées dans des registres militaires ; de même, les hôpitaux militaires enregistrent leurs propres morts. Lorsque les décès sont reportés dans l'état-civil communal, c'est avec un retard parfois conséquent.

Des données sur les pertes humaines dans le Territoire de Belfort peuvent être appréhendées au travers d'un travail d'historien, conservé en sous-série 1 J « Petits fonds et documents isolés » :

1J 48/13 Documentation rassemblée par Quirin-Jean Schmitt sur les militaires de la région de Belfort morts pour la France pendant la guerre 1914-1918, en préparation à la publication du Livre d'or des enfants de Belfort morts pour la France, 1964.

Ce document fournit le décompte des habitants du Territoire de Belfort morts pour la France, par période, en précisant également le lieu de leur décès.

Pour l'ensemble de la période de guerre, on se reportera à l'état-civil des communes (série E).

#### **Ressources internet complémentaires :**

[www.lisa90.org](http://www.lisa90.org)

*Créé par des généalogistes, ce site internet recense les morts du Territoire de Belfort.*

[www.memorial-genweb.org/~memorial2](http://www.memorial-genweb.org/~memorial2)

*Cette base de données recense les noms de tous les soldats morts pour la France présents sur les monuments aux morts.*

[www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

*La base de données de référence pour toute recherche portant sur un « mort pour la France ».*

### **Les prisonniers de guerre en France et leur emploi dans la reconstruction**

Au fil des années de conflit, les régiments engagés sur le front d'Alsace constituent de nombreux prisonniers de guerre allemands. Ces derniers apparaissent dans les fonds iconographiques (cartes postales cotées 7 Fi 1134, 7 Fi 1349 et 27 Fi 119, ainsi que plusieurs plaques de verre du fonds Pierre Jaminet, 24 Fi 05/01-03).

La sous-série 9 R « Prisonniers de guerre » comprend des documents concernant les Tchécoslovaques prisonniers en France dans la 7<sup>e</sup> région militaire (9 R 1). Ces documents sont à manier avec précaution : en dépit de l'intitulé, ces Tchécoslovaques ne sont pas des soldats, mais des émigrés partis en Amérique qui, à la fin de la guerre, décident de



ill. 17 – Prisonniers de guerre allemands dans la cour du Quartier Vauban à Belfort, 7 Fi 1349.

revenir dans leur pays nouvellement créé et transitent au préalable dans des camps de réfugiés français.

Les prisonniers de guerre sont également mis à profit pour réparer les dégâts occasionnés par le conflit (emploi de main-d'œuvre nord-africaine et prisonniers militaires, 8 S 72). Le fonds 47 J « Entreprise de textile Zeller Frères à Étueffont » propose quelques informations concernant l'emploi de prisonniers dans l'économie de l'immédiat après-guerre.

### **La création de foyers des victimes de guerre**

La sous-série 4 N « Immeubles et bâtiments départementaux, mobilier départemental, service départemental d'architecture » comprend un dossier consacré au foyer de victimes de guerre établi sur le domaine du Chênois, à Bavilliers à la suite de la donation faite par madame Alfred Engel (4 N 16/1). On y trouve des documents permettant d'appréhender les phases successives du projet (rapports, plans, délibérations et correspondances).

### **L'assistance aux familles des victimes**

Les familles des soldats tombés au front ont bénéficié de l'assistance des communes. La série R « Affaires militaires » constitue la principale source d'information sur le sujet ; elle comprend des dossiers de demande de reconnaissance en tant que « soutien de famille » (2 R 35), des secours accordés aux orphelins de guerre (3 R 100\*), ainsi que des listes nominatives et des fiches individuelles de pupilles de la Nation (3 R 100\*-101).



Cette même série R permet également de s'intéresser au devenir des orphelins de guerre (listes de dossiers, état des secours accordés, registres d'inscription, fiches individuelles). Elle comprend des archives provenant de l'Office départemental des pupilles de la Nation traitant du personnel, du fonctionnement de l'institution et de la gestion du courrier (3 R 82-83). Plusieurs affiches de diffusion nationale, conservées dans le fonds iconographique, évoquent également le thème des orphelins (11 Fi 1/1, 11 Fi 18/12-13). On peut également relever, dans le fonds de la paroisse de Brebotte (sous-série 29 J), divers documents en lien avec l'assistance (pétitions contre les projets de loi sur l'éducation et sur les orphelins de guerre et les œuvres de guerre, 29 J 1 F 2). La sous-série 5 S « Chemins de fer » offre enfin des ressources sur l'assistance financière aux veuves de guerre (facilités de transport offertes par les compagnies de chemin de fer, 5 S 707, 711).

Le fonds du tribunal de première instance de Belfort (sous-série 3 U) évoque les soldats morts pour la France (dossiers de pensions militaires pour blessés de guerre, demandes d'allocations et de pécules de soldats morts pour la France, allocations militaires pour soutiens de familles, 3 U 801-806 ; dossiers de pupilles 3 U 807-817).

Dans les fonds d'archives communales, on s'intéressera à la série Q « Assistance et prévoyance ». On dispose, pour la commune d'Anjoutey, d'informations touchant aux allocations aux familles de militaires, aux pupilles de la Nation et au service des réfugiés (3 E-dépôt 4 Q 5, 13 et 17). Des informations apparaissent également dans les archives de la commune de Morvillars (listes de familles, 72 E-dépôt 4 H 16) ou de Delle (documents personnels, listes d'orphelins, 33 E-dépôt 4 H 27).

La variété des supports sur le thème de l'assistance aux familles des soldats morts au combat permet d'avoir une vision économique (livres de compte), mais également sociale (affiches de mobilisation de la population à cette cause) de cette situation.

## La mémoire de la Grande Guerre

---

La Grande Guerre a entraîné un véritable traumatisme dans la société, à l'origine d'un véritable culte du sacrifice des soldats. Dès 1916, une loi datée du 27 avril institue un diplôme d'hommage de la Nation, à remettre aux familles des officiers, sous-officiers et soldats morts pour la France. Le besoin de commémorer les morts de la guerre se traduit, à l'issue du conflit, par la construction de monuments aux morts dans toutes les communes. Une dernière manière de rendre hommage aux soldats tombés au Champ d'Honneur réside dans la remise de récompenses à l'occasion des cérémonies et des défilés de l'immédiat après-guerre.

### Les monuments aux morts, cimetières et le transfert des corps

#### Monuments aux morts

Au lendemain de la paix, on érige des monuments commémoratifs destinés à honorer les personnes tuées ou disparues par fait de guerre. Les monuments aux morts nous renseignent sur la manière dont la société civile a vécu la situation de guerre ; ils témoignent également de la reconnaissance envers ceux qui ont défendu le pays. Encouragées en ce sens par les associations d'anciens combattants et les familles, les communes s'engagent massivement dans la construction de monuments. Une aide nationale est proposée



6 JONCHEREY - Monument élevé à la mémoire du Caporal Peugeot qui tomba atteint de 3 balles allemandes le 2 Août 1914, avant la déclaration de guerre

ill. 18 - Monument élevé à la mémoire du caporal Peugeot élevé à Joncherey, 7 Fi 2064.

aux communes dès le 25 novembre 1919, en proportion du nombre de victimes de la commune. Dès 1920, les premiers monuments sont inaugurés dans le Territoire de Belfort (Beaucourt, 20 août ; Charmois, 6 mars ; Giromagny, 31 octobre). Belfort inaugure son monument le 30 novembre 1924.

### **Le monument Peugeot de Joncherey**

Un monument commémoratif, propre à l'histoire du Territoire de Belfort, est particulièrement représenté parmi les fonds iconographiques des Archives départementales : il s'agit du monument du caporal Peugeot, premier mort pour la France de la Grande Guerre. La cérémonie d'inauguration du monument a lieu en 1922 en présence de Raymond Poincaré (7 Fi 2059-2061, 7 Fi 2064, 12 Fi 68-81). On trouvera également différents documents relatifs à la souscription réalisée en vue de l'érection du monument Peugeot à Joncherey (1 J 1093 ; participation des communes de Delle et Morvillars à la souscription, 33 E-dépôt 1 M 14, 72 E-dépôt 4 H 32).

#### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*Un dossier complet sur la création du monument Peugeot à Joncherey est conservé aux Archives municipales de Montbéliard. Le maire de Montbéliard était alors président de l'association ayant lancé la souscription pour la réalisation de ce monument commémoratif. Les documents les plus significatifs (appels à souscrire, courriers des souscripteurs, brochures, plans, comptes rendus des « pèlerinages » annuels) se trouvent conservés au sein de la sous-série 1 M « Édifices publics » (1 M 201-204) ; on y trouve également un dessin au crayon coté 10 Fi 65.*

### **Le monument Pégoud de Petit-Croix**

Adolphe Pégoud, célèbre aviateur, s'engage dans l'armée en 1914 et se voit affecté comme pilote à Fontaine. Le 31 août 1915, Adolphe Pégoud, de l'escadrille 49 de Fontaine, combat les aviateurs allemands Kandulski et Von Bivlitz au-dessus de Petit-Croix. Touché au cœur par une balle, Pégoud s'écrase dans un champ, à la lisière de la commune. D'abord enterré avec les honneurs militaires et civils au cimetière de Brasse, le corps de Pégoud est transféré en 1920 au cimetière Montparnasse à Paris. Un monument est érigé en son honneur dans la commune de Petit-Croix dès 1917. Outre les documents déjà mentionnés en 5.3.1.1, les Archives départementales conservent une carte postale sur l'inauguration du monument (7 Fi 2552).

Sur Pégoud, on mentionnera également les sources imprimées suivantes :  
Hommage à Pégoud [Le Souvenir français], 1982, 16 p. III  
L'illustration, articles parus les 4 et 11 septembre 1915, p. 289.



ill. 19 - Monument érigé à Petit-Croix en mémoire d'Adolphe Pégoud, 7 Fi 2156.

## Ressources conservées en dehors des Archives départementales :

*Aux Archives départementales de l'Isère :*

*État civil d'Adolphe Pégoud : acte de naissance, transcription de l'acte de décès.*

*Fiche matricule militaire (série 1 R, classe 1909).*

*Au Service historique de la Défense :*

*Section armée de l'air. Série A. Guerre de 1914-1918. Série 1 P. Dossiers de personnel des officiers de l'armée de l'air.*

*Section armée de terre. Série Y : archives collectives et individuelles de personnel.*

### Les autres monuments aux morts

Les Archives départementales conservent une abondante iconographie sur les monuments aux morts communaux, par exemple pour Belfort (7 Fi 925-929, 7 Fi 1069, 7 Fi 1071-1074), Giromagny (7 Fi 1958) ou Morvillars (12 Fi 84-85).

C'est dans les fonds communaux que l'on trouvera le plus de renseignements au sujet des monuments aux morts (archives conservées en série M « Édifices et bâtiments communaux ») : délibérations des conseils municipaux, souscriptions, plans, correspondance avec les architectes et sculpteurs. Les dossiers les plus fournis concernent les communes d'Andelnans (1 E-dépôt 1 M 8), d'Anjoutey (3 E-dépôt 1 M 6), de Bessoncourt (12 E-dépôt 1 M 5), de Bethonvilliers (13 E-dépôt 6 M 1) et de Charmois (21 E-dépôt 1 M 12).

On complètera cette recherche par la consultation des archives conservées en série O « Administration et comptabilité communales ».

Des dossiers consacrés à l'érection des monuments aux morts intercommunaux peuvent être consultés en sous-série 1 O « Généralités et affaires intercommunales » (monuments intercommunaux d'Anjoutey, Belmont, Bourg-sous-Châteley, Étueffont-Haut, Étueffont-Bas, Lamadeleine-Val-des-Anges et Petitmagny). La sous-série 2 O « Dossiers d'administration communale » propose des documents concernant le financement des monuments ou leur entretien pour de nombreuses communes du département (par exemple pour la commune de Belfort : 2 O 10/57). Enfin, la sous-série 4 O « Dons et legs » documente les dons consentis par des particuliers pour l'érection de monuments, par exemple la donation d'un terrain à Beaucourt (4 O 1).

On mentionnera enfin le fonds Jean-Noël Grandhomme (172 J), constitué de mémoires d'étudiants en licence de l'université de Strasbourg, traitant de monuments aux morts du Territoire de Belfort (fonds remis en don aux Archives départementales).

### Les nécropoles et tombes militaires dans les cimetières communaux

Les années 1920 voient la construction de cimetières militaires destinés à succéder aux sépultures installées à la hâte durant les combats. Ces nécropoles se trouvent principalement situées à proximité des hôpitaux d'évacuation et des champs de bataille. Les Archives départementales ne conservent que peu d'iconographie sur les nécropoles militaires (pour Belfort, une photographie du cimetière des mobiles, 16 Fi 324 ; un document représentant la nécropole nationale des Glacis du Château, 12 Fi 63 ; pour Morvillars, deux clichés cotés 12 Fi 83-84).



ill. 20 – Nécropole nationale de Morvillars, 12 Fi 94.

La sous-série 5 M « Santé publique et hygiène » fournit des renseignements sur la création des cimetières militaires (5 M 31). La sous-série 2 R « Organisation de l'armée » est également riche en informations sur l'entretien des tombes de militaires décédés, l'inhumation de soldats ou l'achat de terrains par les communes de Belfort, Lachapelle, Rougemont, Montreux et Morvillars (2 R 9).

Enfin, la sous-série 2 O « Dossiers de l'administration communale » comprend des dossiers relatifs à l'aménagement de cimetières militaires, notamment à Chavannes-les-Grands (2 O 12/3, 2 O 25/2, 2 O 29/3, 2 O 72/1). Deux dossiers, conservés au sein de la sous-série 3 U, concernent le cimetière des mobiles et le cimetière militaire de Bessoncourt (3 U 1056, 3 U 1065). La sous-série 2 Q « Domaine » apporte des renseignements pour la nécropole de Belfort et les cimetières de Bessoncourt et de Montreux-Château (2 Q 53-55).

Les cimetières sont évoqués au travers des archives communales (entretien de tombes militaires à Anjoutey, 3 E-dépôt 2 H 7; sépultures militaires, notamment américaines, à Chaux, 23 E-dépôt 2 H 6). À Montreux-Château est érigé un cimetière pour l'hôpital d'origine des étapes (HOE) de Petit-Croix (71 E-dépôt 2 H 3). Les archives communales de Morvillars disposent, enfin, d'archives riches au sujet de la nécropole militaire érigée à proximité de l'ancien hôpital d'évacuation : arrêté de création, plans des tombes, correspondance avec l'architecte, inauguration, entretien de tombes américaines (72 E-dépôt 4 H 26-31).

### **Ressources conservées en dehors des Archives départementales :**

*Les Archives municipales de Belfort conservent un dossier relatif à la création d'un cimetière militaire dans le quartier de Bellevue (AMB 5 H 64).*

#### **Les transferts de corps**

L'interdiction de transporter des cadavres de militaires dans la zone des armées française est prise rapidement en 1914 par le général Joffre et appliquée jusqu'en 1921. À partir de 1914, seules les demandes d'exhumations, motivées par des mesures sanitaires et présentées par les autorités publiques, sont acceptées. Le transfert de corps est toutefois autorisé en dehors de la zone des armées.

La loi du 31 juillet 1920 ordonne la restitution gratuite des corps aux familles à la charge de l'État et le décret du 28 septembre institue le service de restauration des corps. À partir de 1923, la restitution des corps concerne les morts inhumés en dehors du territoire métropolitain (8 R 68, dossiers relatifs au retour des corps des « Morts pour la France »). Ces transferts ont lieu soit immédiatement après le conflit (c'est-à-dire en 1921-1922), soit bien plus tardivement (dans les années soixante). Ces retours de corps sont porteurs de sens pour les familles, mais également pour les communes d'origine des défunts.

La commune de Fontaine a pris en charge des corps de ses soldats dès la fin de la guerre (dossier sur l'entretien des tombes militaire au cimetière communal, 47 E-dépôt 2 H 2). Il en va de même à Lachapelle-sous-Rougemont (dossier coté 58 E-dépôt 2 H 11) ou à Morvillars (72 E-dépôt 4 H 28). La commune de Boron a été concernée, quant à elle, par le transfert de corps réalisé en 1964 : les archives en conservent la trace (4 E-dépôt 2 H 4).

#### **Les commémorations de l'immédiat après-guerre**

Plusieurs événements commémoratifs d'importance (défilés, fêtes) ont eu lieu dans les années qui suivent la signature de la Paix.

##### **Les défilés militaires et commémorations de l'immédiat après-guerre**

La fin des opérations militaires donnent lieu à des hommages publics durant les années de guerre à Belfort, par exemple à l'occasion du retour des 35<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> régiments d'infanterie, en février et mars 1919 (cartes postales cotées 7Fi 2830-2832).

##### **Les grandes fêtes patriotiques**

De grandes fêtes patriotiques, destinées à célébrer la victoire, se déroulent à Belfort du 15 au 17 août 1919. Ces défilés militaires sont bien représentés dans le fonds iconographique des Archives départementales (7 Fi 1135-1155, 1361, 2354-2357, 2433, 2516-2518, 2833-2838, 16 Fi 308, 16 Fi 495).

##### **La remise des Croix de Guerre**

La remise de la Croix de Guerre vient récompenser une conduite exceptionnelle au cours du conflit. Le fonds iconographique des Archives départementales conserve de



ill. 21 - Belfort, place de la République, défilé des vétérans, 1919, 16 Fi 308.



ill. 22 - Cérémonie de la remise de la Croix de guerre à la ville de Belfort, 7 Fi 2387.



nombreuses photographies prises à l'occasion de remises de décorations, au cours de la guerre (remise de la Croix de Guerre, par le général Hanoteau, aux sous-officiers et sapeurs du corps des pompiers de Belfort en 1916, 7 Fi 2540), ou dans l'immédiat après-guerre (cérémonie de la remise de la Croix de Guerre à la ville de Belfort le 4 juillet 1920, 7 Fi 2383-2387).

La commémoration de la Grande Guerre trouve son apogée dans les années 1920-1930, jusqu'à ce qu'une nouvelle invasion armée replonge le pays dans l'abîme de la guerre. La loi du 24 octobre 1922 érige le 11 novembre en un jour de "commémoration de la victoire et de la paix"; quatre-vingt-dix ans plus tard, une loi du 20 février 2012 en fait une journée "de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France" par la loi, signe que l'Armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale reste une date symbolique fortement ancrée dans le calendrier et l'imaginaire républicain.

Le présent ouvrage, qui offre un premier aperçu des fonds traitant de la Grande Guerre disponibles aux Archives départementales du Territoire de Belfort, n'a pas vocation à dépasser la limite chronologique de cet entre-deux-guerres. On peut toutefois prédire que les commémorations du centenaire engagées en 2014 conduiront à produire leurs propres archives (archives liées à des événements, dossiers administratifs, fonds d'associations en charge de la mémoire des conflits du vingtième siècle...). Gageons que les quelques références indiquées au fil de cet ouvrage continueront de s'enrichir au fil des versements d'archives ou des dons, à l'exemple de ceux réalisés dans le cadre de la Grande Collecte: un patrimoine riche dans le cadre d'une mémoire toujours vivante.

\*\*\*





La publication de ce catalogue s'inscrit dans le cadre  
des commémorations du centenaire  
de la Première Guerre mondiale.  
Ce projet a recueilli le label  
de la Mission Centenaire 14-18.

Directeur de la publication  
Joseph Schmauch

Textes et recherches documentaires  
Juliette Girardot

Numérisation  
Olivier Billot

Maquette  
Alain Poncet

Achévé d'imprimer en juin 2015  
Imprimerie Realgraphic - 90 000 Belfort  
N° d'imprimeur :  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2015  
Imprimé en France  
ISBN 2 — 86 090 — 011 — x

